

MOUVEMENT POUR LA PROTECTION
DES MONUMENTS RELIGIEUX BRETONS

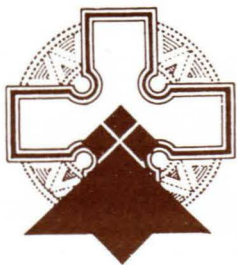
BREIZ SANTEL



O doustér en overenneu én ur chapél,
Ur chapélig didrous é mézeu Breiz-Izél !...
Bout, dré ur galon glan, er houleuen distér
E luh bepred dirag en Osti, o doustér !...
Bout er beleg gredus ar saù doh en aotér
E kenig en aberh, o doustér !...

O douceur des messes dans une chapelle,
Une petite chapelle silencieuse dans les campagnes de Bretagne !
Etre grâce à un cœur pur, la lumière frêle
Qui brille sans cesse devant l'Hostie, ô douceur !
Etre le prêtre ardent debout contre l'autel,
A offrir la Victime, O douceur !

Iann-Per CALLOC'H-BLEIMOR (1888-1917)



« BRAUITÉ santel BREIZ »



Appuyé par sa revue, **Breiz Santel**, le Mouvement pour la protection des Monuments religieux Bretons a été fondé à Vannes le 16 avril 1952. Comme son nom l'indique, il veut concourir à la renaissance de tous les monuments religieux bretons (humbles croix de chemin, chapelles, fontaines...) en les restaurant et en les animant. Il souhaite aussi pouvoir susciter de nouvelles initiatives dans un jaillissement religieux et artistique.

Bien des ruines, hélas, jonchent la terre bretonne malgré les réactions encore trop peu nombreuses mais combien encourageantes (comité de quartiers, chantiers de jeunes). La plus grande partie de ce patrimoine peut et doit être sauvé dans un sursaut de bonne volonté. Le remède est à la portée de nos mains. Il suffit d'être tenaces. Tenaces avec nos cœurs, tenaces avec nos bras, tenaces avec nous-mêmes; ces monuments témoignent de l'existence et de la personnalité d'une communauté.

Certes, de nombreux efforts ont abouti. Mais **des milliers** de chapelles peuplent notre pays. Il n'y aura pleinement d'action efficace que si les Bretons retrouvent l'élan d'autrefois, l'ardeur edificatrice qui sema croix et clochers par la campagne, et l'infatigable ferveur qui menait nos pères sur les routes du Tro Breiz. Tous, pour cela, nous pouvons faire quelque chose. Nous le devons. Notre association est un mouvement qui se veut jeune et vivant: qui que vous soyez, apportez-lui votre soutien avec enthousiasme, pour Dieu, pour « **la beauté sacrée de la Bretagne** ».

BREIZ SANTEL : Association fondée et déclarée en 1952. Reconnue d'utilité publique.

FONDATEUR : Gérard VERDEAU (1931-1975)

PRÉSIDENT : Marie-Aimée BERNARD

SIÈGE SOCIAL : 1, rue Paul Helleu, 56100 VANNES. CCP NANTES 1536 85 H

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL : BREIZ SANTEL B.P. 22 56260 Larmor-Plage

BREIZ SANTEL : Bulletin trimestriel.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Marie-Aimée BERNARD.

RÉDACTION-CONCEPTION : Herry CAOUISSIN

COMMISSION PARITAIRE : N° 59441

PHOTOCOMPOSITION / Atelier Le Doeuff, Lorient

IMPRESSION : Imprimerie Régionale, Bannalec

Notre couverture représente la chapelle de Notre-Dame de Koatkeo, dans un vallon des Monts d'Arrée, relevée de ses ruines en 1937 par l'abbé Y.V. Perrot, recteur de Scrignac et fondateur du Bleun-Brug. Architecte: James Bouillé, président de l'Atelier Breton d'Art Chrétien. Une de ces chapelles silencieuses qu'aurait aimé Bleimor, car elle est un témoignage de foi chrétienne et bretonne (photo Korantin-Keo).



❖ J.P. calloc'h-Bleimor ❖

L'apôtre d'une BREIZ santel

Ce fils de l'île de Groix, né comme il l'a chanté « au milieu de la mer » (*Me zo gannet e kreiz er mor*) scella dès son adolescence son idéal breton de ces deux noms : *Doué ha Breiz*. Dès le petit Séminaire de Sainte-Anne d'Auray, il révéla ses dons poétiques pour exalter son amour de la Bretagne et sa foi ardente de chrétien, dans la langue bretonne chantante comme l'est le vannetais, et adopta le pseudonyme de *Bleimor* (Loup de mer).

Il voulait être soldat du Christ. Rêve qui se brisa cruellement du fait d'un grave problème de santé, ne lui permettant pas d'être « le Prêtre debout devant l'autel, offrant l'Hostie »... D'où son déchirant *Judica Me*, où il évoque son attachement aux chapelles de nos campagnes bretonnes, qui s'étendent sur notre pays comme les grains de granit d'un immense rosaire dont la croix serait un de nos calvaires.

Mais ce fils de pêcheur groisillon ne poursuivra pas moins son combat « avait Doué ha mem Bro » : *AR EN DEULIN* (à genoux) sera son œuvre maîtresse qui lui donnera la pérennité. Pourquoi ce titre ? Parce que notre Barde ploie tout simplement le genou pour prier, supplier Dieu pour la sauvegarde de sa Bretagne et de son âme. Alors surgiront des images puissantes, lyriques, des sentiments violents ou tendres, émanant d'une âme pareille aux grandes houles occidentales. La flamme qui brûle chez Bleimor y transfigure chaque ligne — tant en breton qu'en français — comme ce *Deit Spered Santel* (Venez Esprit Saint) « chant de bienvenue » à l'an nouveau de cette terrible année de guerre 1915, cri d'humaine horreur et de mystique anathème, et cette belle *Prière du Guetteur* qui se termine par cette espérance — hélas grande illusion : « Demain il fera beau sur le Monde »...

J.P. Calloc'h mériterait une plus large place dans notre revue (1). Que ces feuillets d'hommage spirituel et culturel éveillent, réveillent les jeunes Bretons d'aujourd'hui dépourvus de noble idéal. Qu'ils lisent et méditent « *Ar en deulin* » (2). Ils trouveront en Bleimor un *sturier*, un pilote. Qu'ils entrent dans son sillage, en s'accrochant « comme la patelle au rocher ».

H. C.

(1) La vie de J.P. Calloc'h par son condisciple le Dr Léon Palaux mériterait d'être rééditée.

(2) *Ar en deulin* : (édition bilingue), Kendalc'h, Le Pradi - 56260 Elven.



Er Gedour bras. Le monument de Calloc'h-Bleimor à Groix. (Photo abbé Tonnerre).



La maison de J.P. Calloc'h à Groix (bois gravé de Jeanne Malivel).



Nous publions, comme il se doit, dans le texte original, avec en regard la traduction, cette évocation par Bleimor d'une messe dans la forêt, sur le front de guerre en 1916.

Moins d'un an après, le mardi de Pâques 1917, le lieutenant Calloc'h fut tué par un obus, dans une tranchée qu'il occupait avec ses hommes du 219^e R.I.

(Photo Fr Léon Palaux, biographe de J.P. Calloc'h - Coll. Marguerite Floc'h Villard).

En Overenn ér Hoedeg

D'er 7 a ùenholo, 1916

Mézeu Breiz-Izél e zo pell breman. Meit a pen dé Doué é pet lèh, mont e rinn d'Her haout ér hoedeg.

Huéh eur de vintin. Un aotér vihan e zo bet aozet é harz doh troed ur faüen. Bareu glas én dro d'er planch nuah, hag, é lèh en Tabernakl, e bep tu d'er groéz, bleu el liorh tostan. Aman éh onn deit en nihour de govesat; eit er uéh getan reseüet em es é me saü er sakremant a bñijenn. ur sakremant arall, hiriü.

Huéh eur de vitin; brih en amzèr. Kloh erbet n'en des soñnet de gemennein en overenn-man, ha neoah éh es tud ardro d'en aotér-goed. Chetu: deu gant Vreizad a me réjimat en des bet nañn a vara Doué, ha deit int de üit hon. Ul leüiné é d'er galon ou guélet azé ken nivérus. Ha ken gredus! Ur chapelet zo én ou dorn, er chapelet karet é tiegeheu Breiz. Ne skuihan ket é sellet dohté: na kaer é drem me fobl a pen dé saüet trema Doué!

El ma tereü er *Judica*, taüein e ra er hanolieu. Peuh divent er hoedeg um geija get peuh douéel en Overenn, ér beuré kun a ùenholo. A lein en néanü, a lein er gué er peuh e ziskenn ar en dud a vrezél. Hag én un taol ou stum a vrezelerion ou des kollet: n'en des mui aman meit Kelted deit de gonz doh ou sent, kristénion deulinet dirag Drem azeulet ou Hrist.

Na péh yeh e gonzint? «Kaer e vehé, e laren étré Doué ha mé, eurédein er sul-man meurbed rouéel er hoédeg koh ha doustér kañnenneu mem bro. Reih e vehé d'er bobl tolpet aman kañnal é brehoneg pédenneu katolik...» — Amzér n'em es ket d'obér hiroh chonjen, rag chetu ur béleg-kadour é vont dré er baré, hag é rein de beb unan «*Leor Kantikou Kerné*». Skriüet e goé et Doué em mehé bet, er beuré-hont, er joéieu oll.

E dereü en oll-dreu, tër iliz-veur e saüas Doué de Zoué: er mor, er hoedeg, er mañné. N'en des neved erbet par dehé, hag ahoudé ma-h-es ar en Douar un dén, —ur boén —, ag er nevedeu-sé é ma deit d'er Hrouéour er pédenneu grédusan. Her guélet em es é kreiz er mor; hen anaüet em es ar vlein meur a vañné: her hompren e ran ér hoedeg hiriü. Youhal e ra en tri lèh-man Hanü ou Hrouéour, ha tennein e rant ur bédén d'er galon kaletan, èl er fulen ag ur mén-kaill. Taolen erbet ne dall un daolen sinet DOUE.

Chetu ind é pignat, hor pédenneu, hor hañnenneu. Ken és, ken dous! Dont e ra en dareu d'em deulegad. Perag ou des choéjet, eüé, eit hé, soñnein er beuré — man, er gañnen e garan-mé er muian, «er vraüan a gañnenneu en Douar»? «Kantik ar Baradoz», en des kemennet er beleg, ha ni ha lezel neuzé hor chonjeu de neijal get en ton-sé ken kaer, de bignat betag en iliz-veur peurbadel, biskoah devéet, e chom é hunvréieu er Gelted, hag e lakamb ebarh, get er Uerhiéz hag er Sent, oll er ré karet d'emb ar henteu en douar-man, — édan selleu madelèhus Doué hon Tadeu, Jésus. Sellet doh selleu er bobl-man. Ankouéhet hé des er hoedeg, er brezél hag en druhé-geh; n'ou des kén chonj meit én ou Doué, e zo azé, e ya de zeval éné kent pell...



Archives Guerre 1914-18 H. Caouissin

La messe dans la forêt

7 septembre 1916

Les campagnes de Basse-Bretagne sont loin maintenant. Mais puisque Dieu est en tous lieux, j'irai le chercher dans la forêt.

Six heures du matin. Un petit autel a été préparé au pied d'un hêtre. Des branches vertes autour d'une planche nue, et, au lieu du Tabernacle, de chaque côté de la Croix, les fleurs du jardin le plus proche. Je suis venu hier soir me confesser; pour la première fois, j'ai reçu debout le sacrement de Pénitence. Un autre sacrement aujourd'hui.

Six heures du matin; le temps est gris. Aucune cloche n'a sonné pour annoncer cette messe et pourtant il y a du monde autour de l'autel de bois. Voici : Deux cents Bretons de mon régiment ont eu faim du pain de Dieu, et ils sont venus vers Lui. C'est une joie pour le cœur que de les voir là si nombreux. Et si fervents ! Ils ont un chapelet à la main, le chapelet aimé dans les familles de Bretagne. Je ne me lasse pas de les contempler : que le visage de mon peuple est beau quand il est levé vers Dieu !

Comme le *Judica me* commence, les canons se taisent. La paix immense de la forêt se mêle à la paix divine de la Messe, dans le doux matin de septembre. Du haut du ciel, du haut des arbres, la paix descend sur les hommes de guerre. Et subitement, ils ont perdu leur apparence de guerriers : il n'y a plus ici que des Celtes venus s'entretenir avec leurs saints; des chrétiens agenouillés devant le visage adoré de leur Christ.

Quelle langue parleront-ils ? « Ce serait beau, disais-je entre Dieu et moi, de marier en ce dimanche la majesté royale de la forêt à la douceur des cantiques de mon pays. Il serait juste que le peuple réuni ici chantât en breton des prières catholiques... ».

Je n'ai pas le temps de faire plus longue réflexion, car voici un prêtre-soldat qui circule parmi l'équipe donnant à chacun le *Livre des Cantiques de Cornouaille*. Il était écrit par Dieu que j'aurais eu, ce matin là, toutes les joies.

Dieu éleva à Dieu trois cathédrales : la mer, la forêt, la montagne. Il n'y a pas de sanctuaire qui leur soit comparable, et depuis qu'il y a sur terre un homme, — une douleur — c'est de ces sanctuaires que sont venues au Créateur les prières les plus ferventes. Je l'ai vu au milieu de l'océan; je l'ai constaté sur le sommet de maintes

LA MESSE DANS LA FORÊT (suite de la page 3)

montagnes : je le comprends dans la forêt aujourd'hui. Ces trois lieux proclament le nom de leur Créateur, et ils arrachent une prière au cœur le plus dur, comme l'étincelle au silex. Nul tableau ne vaut un tableau signé DIEU.

Les voici qui montent, nos prières, nos chants. Si facilement, si doucement ! Les larmes me viennent aux yeux. Pourquoi aussi l'ont-ils choisi pour le chanter ce matin, le cantique que j'aime le plus, « le plus beau cantique de la Terre » ? Le *Cantique du Paradis*, a annoncé le prêtre, et nous, alors, de laisser nos pensées s'envoler sur cet air si beau, et monter jusqu'à la cathédrale éternelle, jamais achevée, qui demeure dans les rêves des Celtes, et dans laquelle nous plaçons avec la Vierge et les saints, tous ceux que nous avons aimés sur les chemins de cette terre — sous les bons regards du Dieu de nos Pères, Jésus. Contemplez les regards de ce peuple. Ils ont oublié la forêt, la guerre et la misère ; ils ne pensent plus qu'à leur Dieu, qui est là, qui va descendre en eux, bientôt...

lieutenant J.P. Calloc'h

UN DOCUMENT RARE



En 1924, à genoux — ar en deulin — sur la tombe de J.P. Calloc'h, le prêtre-lieutenant Le Cam, qui fut son compagnon d'armes, et le sergent Pierre Le Clec'h qui releva le corps du barde-soldat.

« Breiz Santel » remercie Mme Marguerite Floc'h-Villard de nous avoir transmis ce document provenant des archives de son père, le poète René Villard, fervent de Bleimor.



PRIÈRE DE BLEIMOR AUX SAINTS BRETONS

Tadeu er vro, hui sent koh oll-doujet,
Pen domb skuih é l'labour d'hor harpein darneijet.
Reit d'emb nerh é kreiz hon anken,
Goarantet Breiz de virùiken !

Pères de la Patrie, vieux saints très vénérés,
Quand nous sommes las à l'ouvrage, volez à notre secours,
Donnez-nous l'énergie dans la souffrance,
Gardez la Bretagne pour toujours !

*(Extrait de « Prière pour la Bretagne »
que bien des militants bretons ont fait leur, dans leur combat)*

Ces 7 Saints fondateurs
de Bretagne: Pol de
Léon, Corentin, Malo,
Samson, Patern, Tug-
dual, Briec, sont l'œu-
vre du sculpteur Louis
Toquer, dit « Jumeau de
Rhys » (Exposition de 50
statues au château de
Suscínio).

Centenaire de J.P. Calloc'h à l'Île de Groix

DU 16 AU 24 JUILLET 1988

Samedi 16, 15 h : Inauguration de l'Exposition à l'Ecomusée. **16 h :** Cérémonie au Monument de Bleimor (chorale et sonneurs). **17 h :** Inauguration de l'Exposition itinérante et vin d'honneur à la mairie. **21 h :** soirée club 3^e âge : **Filaj** (contes-poésies).

Dimanche 17, 10 h 30 : Messe d'ouverture avec la chorale de Groix. Prédication de l'Abbé Pierre Guillemot, groisillon. **16 h :** concert orgue : H. Rivière et Paotred Pluwigner.

Lundi 18, 21 h : soirée Association pour la vie à l'Ecomusée. Concert harpe : Gwen Loarer & "Bugale an Oriant" à la chapelle de Kelhuit suivi d'un **Olijenn** (Feu de joie) avec les **Sotoniaj**.

Mardi 19, 14 h : Randonnée (illustrée) de l'Assoc. Saint-Guthiern "Sur les traces de J.P. Calloc'h". **21 h :** soirée V.V.F. Mikaël Kerne.

Mercredi 20, 21 h : Gilles Servat, enfants & chorale de Groix.

Jedi 21, 21 h : Conférence sur J.P. Calloc'h par Fanch Morvannou, professeur à l'Université de Brest.

Vendredi 22, 21 h : Cercle celtique de Groix - Sonerion an Oriant et Folk Gwalarn.

Samedi 23, 21 h : Concert bagad Bleimor & Fest Noz avec les **Trouzerion**. Sonneurs Le Buhé-Bothua.

Dimanche 24, 10 h 30 : Création d'une messe bretonne de René Abjean (200 chanteurs et musiciens) : ensemble Choral du Bout du Monde - Kanerion an Oriant - An Triskell - Chorale de Groix - Cercles celtiques : Armor-Argoat - Bugale An Oriant - Mignoned Breizh - Barzh Bleimor. **12 h :** Apéritif musical. **13 h :** Repas en commun (groupes & public). **16 h :** Concert de clôture avec les chorales : **Hommage à Bleimor** & cantate : **War varc'h d'ar mor**.

Contact : Y. Baron — Kerouarec — 56400 Brec'h (97.24.57.67).



La chapelle Saint-Nicolas, en Saint-Nicolas-des-Eaux, Morbihan, datant de 1524... désespérément fermée et paraissant abandonnée ! (Doc. Herry Caouissin).

Un de nos fidèles lecteurs nous a transmis cette chronique ainsi intitulée de Maurice Fleuret, parut dans le « Nouvel Observateur ». Notre ami correspondant fait cette réflexion : « On aurait aimé lire ces lignes dans Breiz Santel »... Nous les faisons nôtres, en publiant de larges extraits :

Orgues, encens, cantiques et carillons, Pâques nous ramène vers les églises. Surtout vers ces petites églises de campagne que le printemps, qui les entoure de son faste, rend plus émouvantes encore dans leur éternité modeste. Quel promeneur de jadis, attiré par une flèche qui se dresse au-dessus des champs, n'a pas poussé un jour le portail d'un de ces sanctuaires oubliés, pour découvrir, émerveillé, tel chapiteau, vitrail, autel, Christ, baptistère ou tombeau, témoin d'un âge où l'art, sans se poser d'autres questions se contentait d'exprimer la ferveur ? Le curieux d'aujourd'hui doit y renoncer, qui trouve partout porte close.

Certaines des églises et chapelles rurales n'ouvrent guère que pour la fête annuelle, et les plus isolées restent fermées définitivement, ne sont donc plus entretenues et menacent ruine à court terme. C'est le cas d'un millier d'entre elles, dont plus de deux cents ont déjà perdu leur toiture (1) (selon une enquête Soffrès commandée par le Ministère de la Culture).

... Heureusement, à l'instant où leurs églises se fissurent, nos compatriotes les aiment de plus en plus. Il paraît que l'an dernier, 49 % des Français les ont visitées « dans un but autre que religieux », choffre qui vient immédiatement après la sortie-cinéma ou la promenade en famille dans un jardin public, mais très loin devant tout autre activité de loisir (2).

Combien y en aurait-il de ces pèlerins profanes si l'on pouvait les accueillir partout où les pousse leur appétit de la beauté ? Notre pays est riche de 195.000 objets mobiliers protégés qui sont à 90 % des objets religieux. Et personne ne peut connaître le nombre de pièces qui mériteraient au moins d'être inscrites et qui s'offrent au vandalisme dans les édifices publics. En effet, depuis vingt ans, les vols et dégradations en tout genre se sont multipliés. Il n'est que de parcourir les marchés aux puces pour comprendre que tous les ostensoirs et statues qu'on peut y acquérir ne sauraient provenir d'oratoires privés.

Alors les églises se referment sur leurs trésors comme des reliquaires. Au mieux, mais c'est très rare, on en trouve la clef chez le bedeau ou le garde-champêtre. Mais, de deux choses l'une, ou ces objets d'art, qui sont le bien de tous, peuvent être à un moment ou l'autre accessibles à chacun, ou bien on les transfère dans les musées. Cette menace pourrait avoir son effet sur des municipalités paresseuses, en les incitant à créer un service, à susciter une association, voire à trouver chez leurs chômeurs, leurs retraités ou leurs dévôts, quelques gardiens du temple à heures fixes.

(1 et 2) Selon une enquête Soffrès pour le Ministère de la Culture.

BREIZ SANTEL

- B.P. 22 - 56260 LARMOR-PLAGE

CHANTIERS 1988

[illegible]

UNE NOUVELLE RÉALISATION DE BREIZ-SANTEL : Remise en état de la chapelle Saint-Marc, à Trémoyec en Surzur.

Le chanoine Danigo qui écrit un livre sur les chapelles de Vannes-Est, attire, au cours d'un entretien, mon attention sur l'état alarmant de la chapelle Saint-Marc du village de Trémoyec en Surzur. Accompagné de Xavier de Serrant, également administrateur de B.S., nous allâmes sur place. Ce que nous avons vu était véritablement affligeant : les murs envahis par le lierre, les ronces et herbes folles entouraient la chapelle, de nombreuses ardoises manquaient, particulièrement derrière le clocheton, laissant la pluie inonder les murs. Le sol à l'intérieur était détrempe, recouvert de débris divers, des voliges pendaient de la voûte, la poussière recouvrait tout ; la fenêtre derrière l'autel était dépourvue de vitres, entrée facile pour les chouettes et autres volatiles dont les excréments jonchaient la terre battue. Bref, c'était l'abandon ! Navrant spectacle !

Je pris rendez-vous avec le maire, qui me promit si besoin en était, main d'œuvre et matériel. M. Le Rohellec, recteur, m'accorda son soutien moral et me promit le soutien financier de la paroisse.

« L'état-major » de **Breiz-Santel** consulté me donne l'autorisation de faire des travaux à concurrence de la somme de 10 000 F environ. C'était suffisant pour démarrer. Je pris contact avec les gens du quartier. Tout d'abord, Mme Quevat, détentrice de la clef de la chapelle, conseillère municipale, dont la bienveillance et la compréhension nous furent d'un grand recours. Elle nous apprit ainsi que tous les ans, le 25 avril, fête de Saint Marc, deux veuves du quartier, Mmes Le Bodo et Le Pendu, âgées de plus de quatre-vingt ans, déposaient des fleurs dans la chapelle et chantaient un cantique en breton. Les deux dames que nous allâmes voir confirmèrent le fait et précisèrent que le cantique en question était la « **guerzen el labourer doar** » (Complainte du laboureur) dont le refrain est « **Lakeit de gres-kein o men Doue, er bléad er parken** » (Faites croître, ô mon Dieu, la moisson dans les champs...). Toutes deux, fort heureuses du projet de **Breiz Santel** nous proposèrent leurs services et même leur argent. Nous vîmes ensuite Mme Martin, du bourg, Marcel Ehanno,



Toilette de la statue de saint Marc à Trémoyec en avril dernier.



Philippe Egain, de Trémoyec. Travaillant le mouton tenant la cloche (Atelier de Claude Duval, Surzur).

de l'Enfer, Le Bouillec, de Goursaho. Tous étaient d'accord pour participer à notre entreprise. Rendez-vous fut pris pour le nettoyage et la date fixée au 20 avril. Pendant ce temps, les artisans étaient au travail. La cloche fut déposée pour remplacer le mouton, en très mauvais état, ce qui me permit de noter l'inscription figurant sur celle-ci : « J'AI ÉTÉ NOMMÉE JEANNE-MARIE PAR JEAN VINCENT LE PALLEC ET JEANNE ÉPSE LE VAILLANT 1866 REC. MR THÉBAUD F^s LE PALLEC TR^{sr}. FONDUE A PLOERMEL PAR F^s FULBERT ».

Philippe Egain, de Trémoyec, ouvrier menuisier chez Claude Duval, refit le mouton et y inscrivit le nom, pendant que ses compagnons refaisaient le plancher sous l'autel et la fenêtre du chevet, puis posaient sur la porte une serrure neuve. Le couvreur, M. Le Gal, de Bothaleg, remplaçait les ardoises disparues. Quand, le 20 avril, accompagné de Mr le Recteur et de deux habitants du bourg, nous arrivâmes à la chapelle, une trentaine de personnes, hommes, femmes et enfants étaient à l'ouvrage : les bancs, sortis de la chapelle, étaient brossés, lessivés, essuyés. L'autel en bois galbé, était soigneusement lavé au savon pour protéger sa peinture. La statue de saint Marc descendue de son socle prenait à grands coups de seaux d'eau et de savon une douche qu'il semblait apprécier, dame ! depuis le temps ! L'entrain et la gaieté régnaient ! C'était les retrouvailles des gens du quartier. Les doyennes, Mmes Le Bodo et Le Pendu étaient là, donnant un coup de main par ci, par là, visiblement réjouies.

Le lundi 25 avril, jour de la fête et de la cérémonie religieuse à 17 heures, cent-trente personnes, plus que la chapelle pouvait en contenir, étaient présentes. La chapelle était méconnaissable. L'autel recouvert d'une nappe immaculée des fleurs autour du tabernacle, des cierges allumés, la fenêtre du chevet toute neuve, la cloche qui sonnait, une ambiance extraordinaire de recueillement et de prières. M. le Recteur bénit la chapelle, symbolisant ainsi sa réhabilitation et les fidèles. Dans son homélie, il dit sa joie de voir cette jolie chapelle du 17^e siècle revivre une animation religieuse, remercia **Breiz Santel** de son action. Toute l'assistance heureuse de se retrouver, se sépara dans la joie. Le 10 mai eut lieu, dans la chapelle, à l'occasion des Rogations, une cérémonie religieuse qui regroupa une nouvelle fois une centaine de personnes. La chapelle se remettait à vivre, elle était sauvée !

Ce sauvetage de **Breiz Santel** met encore en évidence un phénomène que j'ai remarqué plusieurs fois : celui du « feu sous la cendre » c'est-à-dire que les gens du quartier, sous une apparente indifférence restent attachés à leur Foi (Fé hun Tadeu) et à leur chapelle et qu'il suffit d'un souffle, le nôtre en l'occurrence, pour ranimer la flamme et faire de ce feu naissant un brasier qui dure, le seul, nous l'espérons, le rôle de la future Association.

Yves FRÉLAUT



Un beau résultat : l'intérieur toiletté et restauré de la chapelle Saint-Marc.

(photos Y. Frélaud)

En Trégor:

La renaissance de la chapelle du Loc'h se poursuit

Autour de la chapelle du Loc'h (en Peumerit-Quintin), le chantier de restauration va reprendre pour quatre semaines (du 13 juin au 10 juillet).

L'année dernière, nous avons terminé la reconstruction du transept nord (le mur latéral nord a été entièrement déposé et rebâti). Le mur du cimetière côté route a retrouvé sa dignité.

Cette année, l'Association se propose de reconstruire le transept sud et le chœur. Grâce à un généreux donateur, le problème du matériau ne se posera pas. Les pierres entourant les vitraux ont été répertoriées, numérotées. Ainsi, la pose sera plus aisée.

Le grand if qui veillait sur la chapelle depuis plusieurs siècles a hélas succombé lors de l'ouragan d'octobre. Sa chute n'a pas entraîné de dégâts notables aux murs de la chapelle.

Le chantier 88 s'organise ainsi:

— **Breiz Santel** a la gentillesse de payer trois maçons venant de l'Association « Partage » de Guingamp. Comme les années précédentes, **Breiz Santel** assure les conseils techniques par son permanent et prête le matériel (échafaudages, bétonnière, outillage, etc...).

— La grue nous est prêtée pour la troisième année par l'Association de la Chapelle de l'Isle en Kergrist-Moëlou.

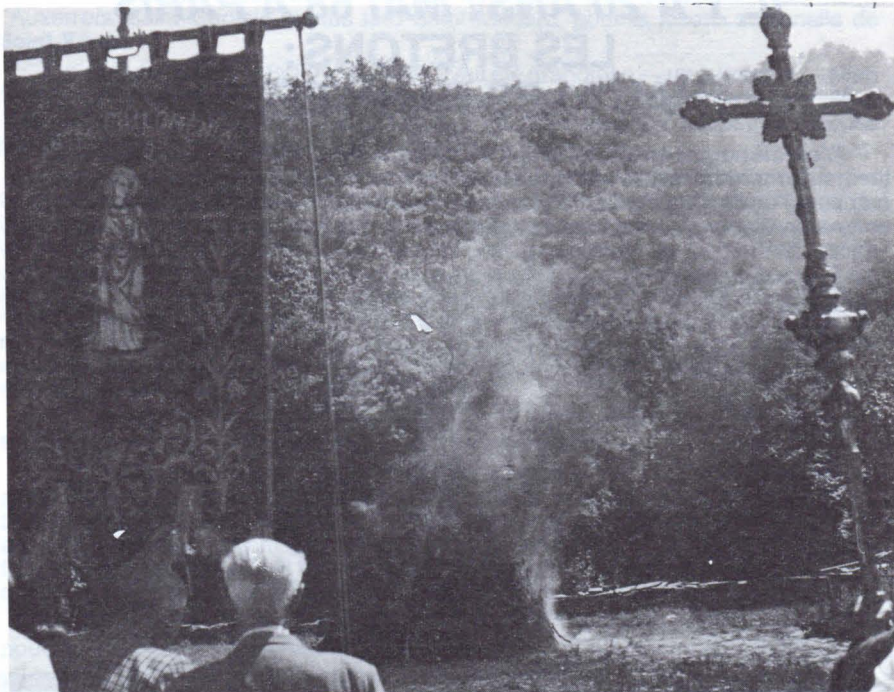
— L'Association du Loc'h nourrit l'équipe. Le logement se fait au Loc'h, dans la maison que Mme Magourou met gracieusement à notre disposition.

Le chantier se terminera le 10 juillet par le Pardon et le fest-noz, sans oublier la vente de nos traditionnelles cerises!!

Nous comptons sur vous, votre aide, votre présence. Merci! Contact F. Laurent (tél. 96.45.75.02).



Le chantier de la chapelle du Loc'h au 15 juin 1988 (Photo Per Peron).



Entre croix et bannières le Tantad de Bon-Repos (Photo Marie-Aimée Bernard).

LE PREMIER PARDON DE BON-REPOS

Ce dimanche 19 juin 1988 sera une date: sous un soleil radieux, les Compagnons de Bon-Repos célébraient leur premier pardon dans les ruines renaissantes de l'abbaye.

Qui aurait pu penser lorsqu'il y a trois ans, les travaux de débroussaillage commencèrent dans ces nobles ruines, qu'on aurait pu dégager derrière l'ancienne chapelle, un espace suffisant pour y accueillir six cents personnes!

Quelle joie profonde et quel encouragement pour ceux qui ont voulu que ces vestiges majestueux d'un passé chargé d'histoire, reprennent vie!

La célébration présidée par M. le Curé de Rostrenen, assisté de huit prêtres du Doyenné, était animée par toutes les chorales des alentours, auxquelles s'était jointe la communauté des religieuses de Gouarec.

Et c'est d'un même cœur que les fidèles, venus de Saint-Gelven et des paroisses avoisinantes, ainsi que des pèlerins plus éloignés et des membres de **Breiz Santel** participèrent à la cérémonie qui fut très belle. Après un **Salve Regina** chanté par tous, une procession avec croix et bannières conduisit le clergé et les participants vers le **Tantad** (le feu de joie) dressé devant la façade de l'abbaye.

Puis, comme dans tous nos pardons, chacun s'en fut se restaurer sous la tente agréablement dressée à cet effet, ou retrouver des amis entrevus.

« LES BRETONS ET DIEU »

Cette exposition remarquable organisée par l'Association BUHEZ et l'Institut Culturel de Bretagne, après son dernier grand succès à Quimper, est à Vannes, au Musée de la Cohue jusqu'au 22 septembre. A ne pas manquer.

IL Y A 20 ANS ! MAI 68 À PARIS LES BRETONS : « HAUT LES BANNIÈRES ! »

C'eût été normal en d'autre temps, même dans Paris ! Mais en plein mois insurrectionnel de mai 68, il fallait vraiment le faire ! De fait, chaque année, aux alentours du 19 mai, sous l'égide de la **Mission Bretonne de Paris**, la Saint Yves était célébrée avec joie et ferveur, d'abord aux arènes de Lutèce où se tenait le festival, ensuite venait la



Ouvrant notre procession de Saint-Yves, boulevard Saint-Germain à Paris, la bannière Feiz ha Breiz, conçue par le regretté artiste X.V. Haas, des Seiz Breur.

Procession (notre cortège ainsi dénommé par la Préfecture de Police), qui se rendait, soit à la cathédrale Notre-Dame, soit aux églises parisiennes de Saint-Germain-l'Auxerrois, Saint-Gervais et plus tard Saint-Médard, pour la messe solennelle de **Saint-Erwan**.

Un an auparavant, la Saint Yves 1967 avait été grandiose — un summum — avec la reconstitution historique et la commémoration du VI^e centenaire de l'arrivée à l'Université de Paris du jeune Yves Helory, notre futur saint qui devait être une des grandes lumières jaillissant dans la chrétienté du XIII^e siècle.

Mais un an après — 1968 — le climat était tout autre, surtout dans ce Quartier Latin en pleine turbulence et insurrection, où pour comble, se trouvaient les Arènes de Lutèce : incendies de voitures, barricades, arbres et pavés arrachés, manifs, charges violentes entre CRS, étudiants et loubards ! Bref, ça bardait ! Aussi, maintenir notre procession bretonne qui devait s'étendre sur près d'un kilomètre pour gagner N.D. de Paris, parut une folie à plus d'un : « Vous allez recevoir sur la g... des pavés, c'est plus que probable ! ». Effectivement, d'autant que la Préfecture de police nous avait gentiment prévenu que son service d'ordre serait des plus discret, pour ne pas dire invisible, dans le souci permanent d'éviter des troubles supplémentaires, la vue d'un seul policier en uniforme excitait plus d'un !

Cependant, le Préfet de Police nous donna l'autorisation de défiler, en nous soufflant : « Votre procession calmera peut-être les esprits ! ».

Alors, *Dao d'ezi ! D'an nec'h ar bannielou !* (En avant, haut les bannières !) et pas n'importe lesquelles : celles de **Feiz ha Breiz**, de **Santez Anna**, de **Saint Erwan**, du **Bienheureux Maunoir** ! Et l'on vit, l'abbé Elie Gautier, directeur de la Mission Bretonne, en soutane naturellement, prendre courageusement la tête de la « procession », flanqué du costaud M. Saquet (chef du service d'ordre du Pardon), de Marcel Floc'h, du Bagad Morgaz, et de votre serviteur !

En voyant nos bannières portées fièrement dans ce ciel de Paris sentant la poudre, l'essence brûlée, de la foule amassée sur les trottoirs encombrés d'ordures



Le Cercle Celtique de Plouédern, défilant dans une rue du Quartier Latin envahie par les ordures. Marguerite L'Hour est tout sourire « *laouen evel ar Spered Santel* » (joyeuse comme le Saint-Esprit), mais Herry Caouissin est plutôt soucieux : la horde des drapeaux rouges et noirs ne va-t-elle pas surgir d'un coin de rue ? ».

des poubelles, non vidées, because grèves illimitées, monta soudain ce cri :

— « Vive les Bretons et leur révolution... culturelle !! »

— « Et spirituelle ! Avons-nous aussi sec enchaîné ! sous les applaudissements ! » tandis que le bagad Bleimor sonnait des airs de cantiques bretons ! Les charmantes sœurs Marguerite et Yvonne L'Hour, invitées avec leur Cercle Celtique de Plouédern, princesses du Bro-Léon sous leur coiffe-hennin et leur châle blanc brodé, arboraient leur plus beau sourire ! Elles ne se doutaient certes pas de notre angoisse, car le bruit courut soudain qu'une horde "d'anar", de loubards, s'apprêtaient à se mêler à nous avec leurs drapeaux rouges et noirs !..

Mais ils ne surgirent pas ! Un nouveau miracle de saint Yves qui avait tant de fois calmé les fureurs des étudiants de son époque ? Aussi avec quel soupir de soulagement avons-nous pénétré dans Notre-Dame, où nous attendaient les Pères Quémener et Chardonnet ! Sous les voûtes de la cathédrale, le « Nann n'eus ket eur zant evel sant Erwan » et notre « Feiz hon Tadou koz ! » tonnèrent en action de grâce.

Cet événement breton de mai 68, peu connu de nos compatriotes de Bretagne et d'ailleurs, méritait, pensons-nous, d'être évoqué dans **Breiz Santel**, car il fut un véritable acte de foi bretonne !

Herry Caouissin
(Photos-reportage Ronan Caerleon).



LES JOIES ET SURPRISES DE LA MARCHÉ

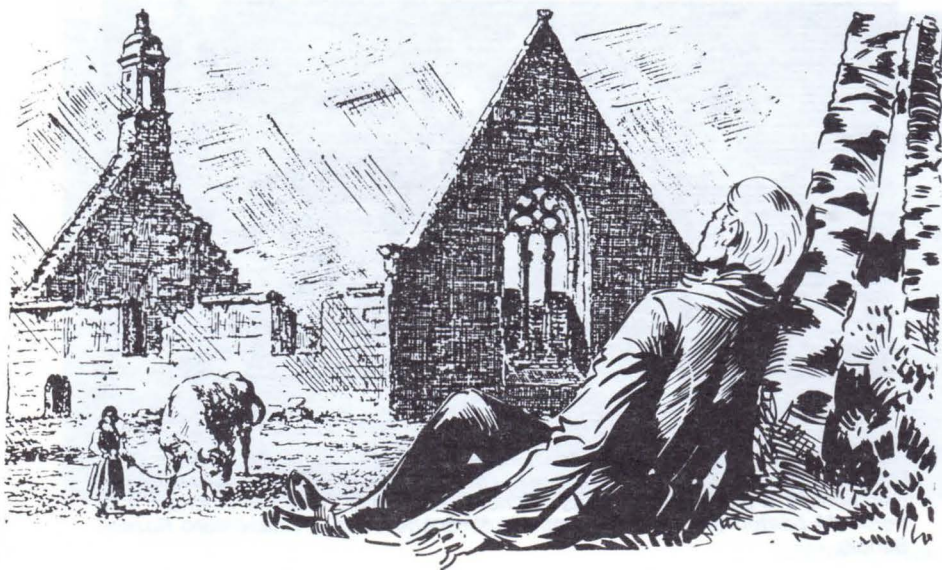
Depuis que tant de moyens de transports rapides sont mis à la disposition des hommes — et des femmes — on en arrive à considérer à l'égal d'une corvée l'obligation de parcourir à pied un humble kilomètre. Le manque d'entraînement vous rouille les jambes et vous rend indifférent aux joies réelles, que vous offre la route à chacun de ses détours.

Ayant manqué la correspondance d'un autocar, j'ai dû, tout récemment, faire le chemineau sur une assez longue distance. Je ne l'ai pas regretté. Outre que ce fut un excellent exercice de culture physique, sur l'itinéraire que j'ai suivi et que je croyais bien connaître, l'ayant maintes fois parcouru en auto, j'ai découvert des coins ravissants, des agglomérations pittoresques, entrevu, à travers le frisson des arbres reverdis par le printemps, des panoramas souvent impressionnants, que j'aurais, autrement, toujours ignorés.

Je me suis amusé de mille détails. J'ai lu sur le fronton des auberges des noms qui sentaient en plein le terroir et, aussi, des enseignes qui se doivent de demeurer, par tout ce qu'elles évoquent de fantaisie :

On ne passe pas ici sans s'arrêter,
On ne s'arrête pas sans entrer,
On n'entre pas sans boire,
On ne sort pas sans payer.

J'ai levé les yeux vers les croix nombreuses qui se dressent aux carrefours de la route et des chemins de campagne. Elles méritent l'attention mais non pas, sans doute, qu'on fasse un déplacement spécial pour les aller voir. Cependant, quand on les regarde, quand on déchiffre la date marquée sur leur socle et que les ans ont à demi effacée, on éprouve, aussitôt, comme un désir de percer le pieux mystère de leur érection. L'esprit imagine les souvenirs qu'elles évoquent : Quelle délibération fixa leur principe et le choix de leur emplacement ? Par qui la commande en fut-elle passée au granitier local, qui l'exécuta en faisant appel aux timides mais solides ressources de son art ? Quel enthousiaste idéal présida à l'organisation de la procession solennelle, qui la vint saluer, bannières au vent, au chant des cantiques, le jour de son inauguration...



Que dire encore des gens rencontrés! Aimables et accueillants, c'est avec une sorte d'humilité naturelle qu'ils vous bonjourrent au passage, vous répondent quand vous les interrogez. Ne vous incitent-ils pas à envisager librement, sans fatigue, les problèmes les plus divers. Que pense ce vieux gardien de bestiaux? Quelle est sa mentalité présente? S'il a des enfants, que sont-ils devenus dans un milieu social, une atmosphère dont leur auteur ne peut avoir la moindre idée?...

Grâce au conseil que me donna une brave femme, j'ai pu découvrir une ancienne chapelle désaffectée... En m'adossant un instant à un talus pour me reposer, j'ai tout simplement tracé le croquis que voici:

*Il est triste de voir, sur le bord de la route,
Une vieille chapelle où Dieu, n'habite plus,
Parce que l'homme, un jour, passant outre à son doute,
L'a repoussé parmi les objets superflus.*

*Et cependant, coiffés d'une lourde toiture,
Les murs sont demeurés impassibles et droits.
Le porche a conservé sa modeste sculpture,
Œuvre d'un vieux tailleur d'image au temps des rois.*

*Un petit carré bleu, dans le coin d'une ogive,
Est le seul document qui reste des vitraux:
C'est le bout d'un manteau, drapé d'étoffe vive,
Que portait saint François pour prêcher aux oiseaux.*

La campagne vibrat, rayonnante et magnifique. Les talus s'empanachaient de ces ajoncs luxuriants qui font que les routes, ici, sont «tout en or». Les pommiers semblaient vraiment des «bouquets de mariée de village». Des oiseaux chantaient partout et voletaient des branches des arbres aux branches des buissons. Le ciel et la mer étaient du même bleu...

...Oui! Remettons en honneur et faisons connaître les joies de la marche sur nos belles routes de Bretagne!

O.-L. AUBERT

N.B.: Cet article fut écrit dans les années 30! Il est toujours valable aujourd'hui!



UNE TRADITION RENOUÉE: LE « BARA BENNIGET »

A la grand'messe de Lothéa en Quimperlé, on vit ces jeunes filles parées dans l'élégant costume des bords de la Laïta et de l'Ellé, allant offrir le bara benniget (le pain béni) aux pardonneurs venus très nombreux, malgré le temps incertain, à ce troisième pardon remis en l'honneur le dimanche de la Trinité. (Photo Rozenn Benoit).

HYMNE A NOS CLOCHERS

O clochers paysans, humbles clochers perdus
Dans les pays sans gloire et les bourgs inconnus.

Clochers bleus dont l'ardoise entre les arbres brille
Et qui cousez le ciel de votre fine aiguille.

Clochers trapus aux airs de château fort ; donjons
Dont les créneaux rompus abritent les pignons ;

Clochers plats qui semblent vous blottir sous vos tuiles ;
Clochers romans percés de fenêtres tranquilles ;

Clochers des hauts plateaux que l'on voit de partout ;
Clochers que le passant découvre tout à coup.

Au secret du vallon où parmi les feuillages
Comme des nids humains reposent les villages ;

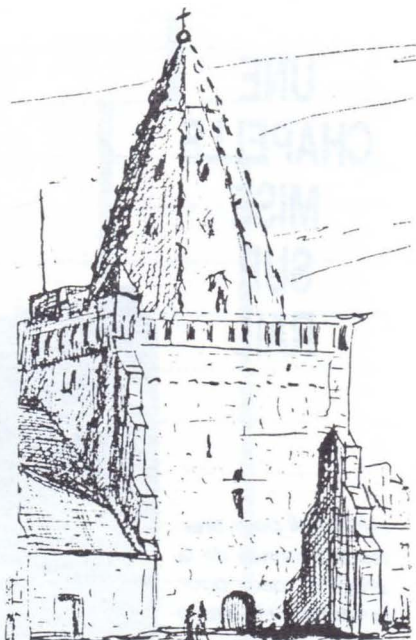
Clochers du bois, clochers des vignobles, clochers
Des pâtis qui sonnent l'angelus aux bergers ;

Clochers, ô bons clochers de la terre natale,
Vous êtes dignes, tous d'une louange égale.

Abbé Louis Mercier

Clocher forteresse de Larmor-Plage

(Dessin de H. Sorbets).



UNE MÉDAILLE POUR BREIZ SATEL

La F.N.A.S.S.E.M. (Fédération Nationale des Associations de Sauvegarde des Sites & Ensembles Monumentaux) a décerné à Breiz Santel cette médaille dont nous reproduisons la face et le revers, au titre du *Concours National de Sauvegarde du petit patrimoine rural usuel et culturel*. Nos adhérents et amis se réjouiront de cette distinction qu'ils partagent avec nous.

UNE CHAPELLE MISE SUR RAIL

Un treuil pour tirer les 255 tonnes de la chapelle, deux pour la retenir, vu la légère pente du terrain.



Eh oui ! Et ce n'est d'ailleurs pas un cas unique ! D'autres édifices profanes ou religieux ont ainsi été déplacés au lieu d'être démontés pierre par pierre, ou tout simplement abattus, tel fut hélas le cas de la chapelle Saint-Marc, en Morbihan, rasée par un bulldozer, malgré les protestations de *Breiz Santel*.

Il n'en sera pas de même de celle de Sainte-Anne, près de Ploermel. Un problème crucial se posait en vue d'améliorer la sécurité de la circulation dans les virages de la Ville-Morhan à Campénéac.

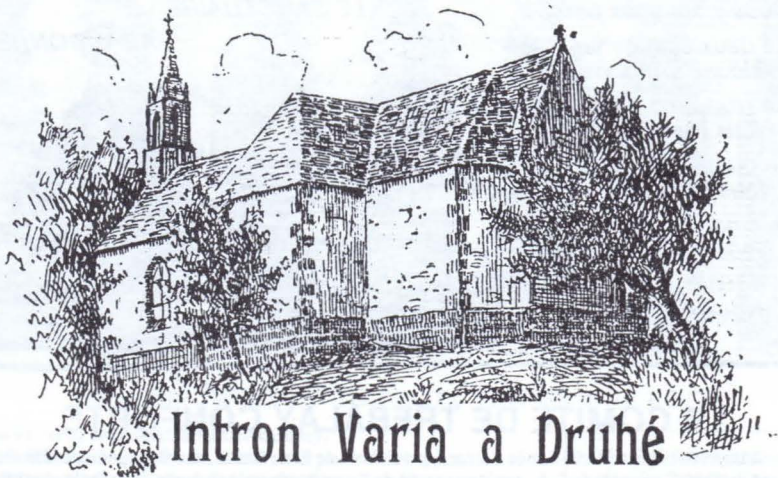
Or, à l'endroit en question, les accidents sont nombreux, le trafic moyen étant de 9000 véhicules par jour. La chapelle Sainte-Anne a tout simplement été déplacée pour offrir un tracé plus sûr aux usagers de la RN 24 sur des roulettes ! C'est la solution bien inspirée de la direction des services de l'Equipement du Morbihan qui a confié ce travail à la *Cofex*, société spécialisée dans ces opérations spectaculaires.

Propriété privée, non classée par les monuments historiques, la chapelle Sainte-Anne, datant du XVI^e siècle courait de grands dangers, chaque jour frôlée par les semi-remorques. Ainsi donc, sur l'avis de l'Architecture des Bâtiments de France, on renonça à la démonter déclara M. Robert Lemoine, un des responsables. Car la chapelle reconstruite aurait perdu incontestablement son cachet. La déplacer était la meilleure solution et guère plus coûteuse : environ 400 000 F.

Comment procéda-t-on ? La technique est simple, explique M. Romagny, responsable de la *Cofex*. On injecte du béton sous les murs, une semelle en béton armé est ainsi formée. Une fois le tout rigidifié, des vérins soulèvent l'ensemble de cinq centimètres. Un système de roulements est mis en place, et sur des rails de béton la chapelle — 255 tonnes tout de même — glisse d'une vingtaine de mètres.

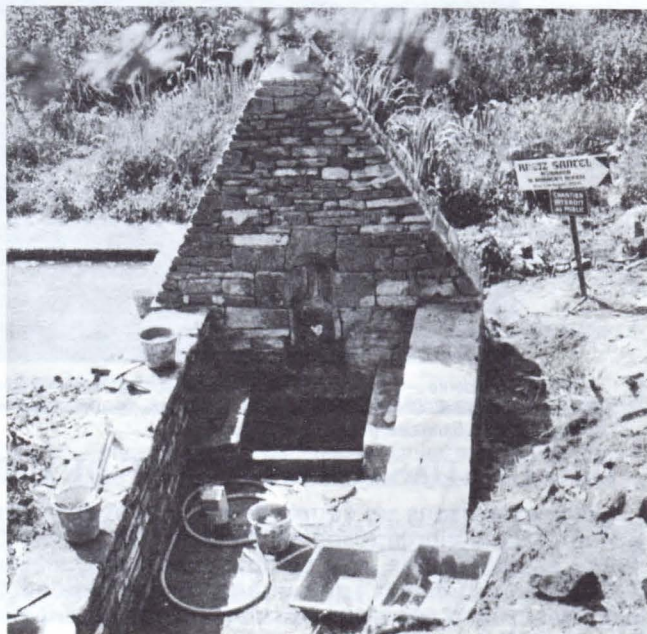
Le voyage prit un jour complet, après deux mois de travaux intensifs. Mais la *Cofex* n'en est pas à son coup d'essai. Au nombre des bâtiments qu'elle a déplacés, citons un temple égyptien et une mairie à Vitry-sur-Seine. Signalons qu'en Bretagne, un autre déplacement de chapelle est en projet : au Relecq Kerhuon dans le Finistère, toujours pour des problèmes routiers : l'ouverture de la pénétrante sud de Brest.

(D'après les notes prises par Jean-Pierre Le Carrou, Ouest-France)



Chapelle de **Intron Varia a Druhé** (N.D. de Pitié) en Guidel, Morbihan dont la fontaine a été restaurée en mai dernier avec le concours de **Breiz Santel**. Le dessin que nous reproduisons date de 1900 — illustrant le cantique du Grand Pardon (Gouil Maria Kreiz est) du 15 août. Ce cantique qui se chante sur l'air célèbre de *Quelven* et du *Folgoët*, comprend 24 couplets divisé en trois parties : 1) l'historique du sanctuaire ; 2) *Er Huerhiéz Inouret* (la Vierge honorée) ; 3) *Er Huerhiéz glaharet* (La Vierge dans le chagrin) ; 4) *Er Huerhiéz truhéus* (La Vierge miséricordieuse)

La fontaine de
I.V.er Druhé,
en Guidel, res-
taurée en mai
1988 (photo
Per Péron).



Le premier dimanche,
Nous y sommes passés,
Le deuxième dimanche,
Nous l'avons visité,
Le troisième dimanche,
Nous l'avons adopté,
Le quatrième dimanche,
Nous l'avons nettoyé,
Le cinquième dimanche,
Nous l'avons décoré,
Le sixième dimanche,
Nous y avons prié.

André Delapierre.

LE SANCTUAIRE

ABANDONNÉ



LE COMITÉ DE TRÉBALAY CONFORTE

A Bannalec, Mme Marie-Aimée Bernard, présidente de Breiz Santel, accompagnée de MM. Per Péron et Herry Caouissin du C.A., remit au comité de Sauvegarde de la chapelle de Trébalay, victime de l'ouragan d'octobre, le chèque de 7000 F, don de Breiz Santel du Comité des Fêtes de Cornouailles (voir notre précédent n°). Assistaient à cette très fraternelle réunion de sauveteurs de nos sanctuaires en péril, M. Yvon Le Bris, conseiller général et maire, M. le Curé de Bannalec, M. Roger Guiban, secrétaire général de Trébalay. Certes ce don n'est qu'une goutte d'eau comparé à la somme énorme demandée pour la remise en état du clocher abattu. Le comité de Trébalay s'en est trouvé conforté, et a apprécié ce soutien de notre association.

Trebalay advevo ken kaer evel gwechall !



Notre présidente — mission accomplie, suivez son sourire ! — a remis le chèque à M. André Derrien, Président du Comité de sauvegarde de Trébalay, dont le visage exprime un « merci bras », comme l'on dit à Bannalec. (Photo Ouest-France).

DEO GRATIAS POUR L'ÉGLISE DE CAMPÉNÉAC !

Nous poussons un soupir de soulagement ! Notre triple protestation tant auprès du clergé responsable de la paroisse de Campénéac, que du maire, et de l'Évêché, a fait disparaître l'incroyable panneau publicitaire (voir notre précédent N°) qui outrageait les murs de l'église. Que de pareilles initiatives n'aient pas d'émules, c'est le vœu ardent que nous faisons pour l'honneur de notre chrétienne Bretagne.



AU PAYS DE GALLES

La pierre de la source de l'Inspiration

(de notre correspondant Briec Le Roux)

D'Ynys Mon (Anglesey) qui plonge au nord du Pays de Galles ses rochers dans la mer d'Irlande, ou du sud de l'Ecosse tout clairsemé de lacs, ou bien du levant de l'île de Bretagne, ou encore des confins de la secrète Cornouaille à Tyddewi (St David's), pointe sud-ouest de la terre galloise, sur les chemins non pas de grande randonnée mais de pèlerinage, quand les pères des pères de nos pères s'en allaient dans la joie de l'Esprit rendre grâce, ou dans la repentance, implorer le pardon auprès de Dewi (David) leur saint patron ; combien de ces pierres dressées, vestiges christianisés de notre éternelle soif, guidaient les pèlerins au travers des épaisses forêts de notre chère Celtie ?

Ce qui nous vaut cette envolée lyrique, c'est la découverte au Pays de Galles, il y a quelques semaines seulement, d'une pierre de 1,50 m environ portant des inscriptions qui peuvent avoir été gravées à une époque où les Bretons ne formaient encore qu'un seul peuple sur l'île de Bretagne.

Il s'agirait, de l'avis des premiers archéologues qui ont examiné la pierre, d'une pièce unique en son genre au Pays de Galles bien qu'il en existe de semblables en Irlande, et qui aurait servi de borne pour indiquer un chemin de pèlerinage vers Tyddewi, haut-lieu du christianisme celtique (deux pèlerinages à Tyddewi valaient un pèlerinage à Rome!).

La pierre, que l'on nomme déjà « **Carreg Blaenawen** » (the Blaenawen stone) du nom de la terre où elle a été trouvée et qui signifie « **Source de l'Inspiration** », date-t-elle du IV^e siècle AD ? S'agit-il d'un monument païen antérieur christianisé ? A-t-elle été renversée pour son nouvel usage ?

Autant de questions que se posent les archéologues et auxquelles nous espérons pouvoir vous apporter une réponse dans un prochain numéro.



(Photo Briec Le Roux)

L'artiste Pierre PÉRON, un des derniers « Seiz Breur » de la confrérie créée par Jeanne Malivel en 1923, nous a quittés à l'âge de 82 ans, alors qu'il œuvrait dans son art multiple avec autant de vigueur que de talent. Ainsi il nous promettait une affiche pour « Breiz Santel ». Nous n'aurons pas cette joie, à moins d'une découverte dans ses cartons ! Son œuvre est considérable : illustrateur, caricaturiste, graveur, décorateur et peintre consommé, dont ses marines ce qui lui valut le titre de peintre officiel de la Royale. Intéressé aussi par le cinéma breton, dessin animé et acteur : ainsi il incarna dans le film « Le Mystère du Folgoët » un personnage qui lui était cher : Hervé de Porzmoguer, commandant la « Cordelière », le prestigieux vaisseau d'Anne de Bretagne (notre photo).



Précisons encore que P. Péron aimait « croquer » notre patrimoine religieux. On lui doit notamment une carte de Bretagne murale de nos calvaires, qui mériterait une réédition. Et cette autre composition, qu'il conçut pour les éditions « Brittia » dont la pointe de Crozon devenait une croix lumineuse ! Et notre artiste de nous expliquer — car il habitait alors Montmartre, à l'ombre du Sacré-Cœur — : « Avez-vous songé qu'un Breton de Paris ne voit pas la carte de son pays comme celui qui l'habite ? Non pas à l'horizontale, mais à la verticale ! Et voilà ce que ça donne ! Et de nous montrer la Bretagne se dressant comme un immense menhir, déchiqueté en son sommet christianisé avec la pointe de Crozon formant une croix ! Partant de là, Pierre Péron composa cette vision que vous trouverez en couverture de ce n°, pour illustrer les textes priants de Bleimor. Ce sera à la fois un hommage à notre grand artiste qui a mis le cap sur les îles bienheureuses de l'Eternelle Jeunesse.

Herry

● Nos amis M. et Mme René Kerleroux ont eu la douleur de perdre leur fils Franck. M. Kerleroux est membre du C.A. de Breiz Santel, et l'un des artisans de la renaissance de la chapelle Saint-Ourzal en Porspoder.

● M. Marc David, adhérent de longue date de B.S. rappelé à Dieu le 21 avril 1988,



Un ami de la première heure de Breiz Santel : Le comte Léonor de Rohan-Chabot, fondateur de « Mein Breiz »

En avril 1988, s'éteignait en son château de Bonnefontaine, en Antrain-s-Couesnon, le cte Léonor de Rohan-Chabot. S'il ne fut pas à l'origine de la fondation de notre Association, il fut de ceux qui lui apportèrent longtemps son actif concours.

Appelé en 1963 au secrétariat de l'**Association Bretonne**, le colonel de Rohan y fit entrer le dynamique fondateur de **Breiz Santel**, qui songeait déjà à organiser des chantiers d'été, mais les moyens lui manquaient encore. Alors que Gérard Verdeau mettait sur pied en 1965 son premier chantier à Kergroix en Carnac, le colonel de Rohan-Chabot qui venait de quitter l'armée, résolut de passer à l'action : il créa MEIN BREIZ (Pierres de Bretagne) dont l'objectif était de contribuer à l'éducation artistique des jeunes Bretons pour leur participation à la restauration et à l'entretien de divers petits monuments civils et religieux. J'en fus le premier secrétaire. Les premiers membres, pour la plupart, appartenaient à l'**Association Bretonne**. Siégeaient, outre, Mme de Rohan-Chabot, MM. de Bagneux et de Lesquen, vice-présidents, Michel du Hailouet, Albert Poullain (de Kendalc'h), en qualité de directeur des travaux, devint la cheville ouvrière. Les volontaires furent recrutés dans les Cercles Celtiques. L'entreprise rennaise Corbel & Monnier fournit gracieusement l'outillage nécessaires aux premiers travaux.

En mai 1967, était ouvert un chantier léger autour de la chapelle et de la fontaine de Sainte-Anne, er. Surzur (Morbihan) avec une quinzaine de participants. Du 2 au 22 août le premier chantier lourd de la chapelle du Moustoir en Châteauneuf-du-Faou, avec le

concours d'une dizaine de stagiaires de **Kendalc'h**, logés à l'école municipale, **Mein Breiz** couvrant les frais de nourriture, la municipalité fournissant ciment, sable, etc... En deux campagnes, ce bel édifice, actuellement en cours de complète restauration (Assoc. **Mibien Ti Coz**) sera mis hors d'eau et son mobilier pourrissant, sauvegardé.

En septembre 1965, une autre équipe de quinze participants s'employa à nettoyer le calvaire de Saint-Perpeia en Pipriac, puis s'attaqua au débroussaillage des ruines de l'antique chapelle de Saint-Méen, en Bains-sur-Oust. L'entière reconstruction fut poursuivie sans relâche au cours des huit années suivantes, avec le concours des membres du Cercle celtique de Redon, des voisins et de M. Rouxel, fondateur des **Amis de Saint-Méen**. Les vitraux seront posés en 1951.

Tandis que les travaux se poursuivaient sur cet oratoire, une petite équipe, dont les frais étaient couverts par **Mein Breiz** venait en aide à Gérard Verdeau, qui s'attaquait presque seul à la restauration de la chapelle de Locmaria en Ploemel. **Mein Breiz** organisait en 1967 deux chantiers : au manoir de Pontavice, en Saint-Germain-en-Coglès (80 journées) et sur les ruines imposantes du vieux château de la Roche-Maurice (ou Morvan), près de Landerneau, ancienne citadelle des Vicomtes de Léon-Rohan. 300 journées de travail furent consacrées au déblaiement des accès devenus impraticables et à des travaux de consolidation, poursuivis dans la suite avec l'aide de la commune. En 1968, grâce à une subvention de la Caisse d'Epargne du Finistère, des travaux de consolidation étaient opérés sur la chapelle de Guicquello, au Folgoët. En 1969, le comte de Rohan-Chabot lançait un nouvel appel pour venir en aide à la restauration de la chapelle de Landouzan à laquelle s'intéressait notre ami Dominique de Lafforêt, et un autre S.O.S. auprès de nos membres pour tenter de sauver l'infortuné manoir de Mézarnou. En 1971, **Mein Breiz** participait à la restauration de deux grandes croix de cimetière à Saint-Uniac près de Monfort, ainsi qu'à divers travaux au château de Montauban-de-Bretagne.

Enfin **Mein Breiz** organisait un chantier de secours (bachage) au manoir de Kerigant (C.d.N.). Trois ans plus tard, l'association cessait ses chantiers. A la mort de Gérard Verdeau, le comte de Rohan-Chabot, alors président de l'**Association Bretonne** — dont j'étais secrétaire — entraînait au C.A. de **Breiz Santel**. Il en devint le vice-président, à l'arrivée d'Henri Maho (1979) jusqu'en 1984. En raison de son âge, le comte décida de se retirer mais il ne cessa de nous soutenir de ses dons. En 1985, **Mein Breiz** était dissoute.

Voilà relatée brièvement l'œuvre de ce gentilhomme breton dans le sauvetage de nos monuments en péril. A la comtesse de Rohan-Chabot dont les militants bretons connaissent l'inlassable dévouement à la cause bretonne, ainsi qu'à ses enfants, **Breiz Santel** adresse, en communion de prières, sa profonde sympathie. **Evit Doue ha Breiz.**

Michel DUVAL, Vice-président de **Breiz Santel**.

L'OFFRANDE DE L'ÂME DÉFUNTE

« J'ai eu la grande douleur de perdre mon cher mari. Tous deux nous aimons Breiz Santel et nous étions à l'Assemblée de Carnac le 19 décembre 1987. C'est en 1955 que nous fîmes connaissance avec votre Association. Nous avons ainsi connu et aimé Gérard Verdeau et Eric Bonnet.

En souvenir de mon mari, je vous joins un chèque de 300 F pour vous aider un peu. Ma peine est grande, je reste seule ».

Mme Suzanne David - La Baule.

Nous sommes très émus du geste de la fidèle Mme David, et lui renouvelons la sympathie de la grande famille de B.S. avec nos vœux de courage dans son épreuve, en union de prières pour l'âme de son époux, le compagnon de toute une vie.



DE LA DIRECTRICE DE «BUHEZ»:

... Je vous remercie de la publication de notre travail dans Breiz Santel sur le Christ de Plougastel-Daoulas et je vous félicite du soin que vous prenez à la sauvegarde de notre patrimoine. J'espère que ce travail commun nous permettra de nouvelles rencontres.

Marie PINCEMIN Château de Kerguehennec, Bignan.

Répression du recel

L'Assemblée Nationale et le Sénat ont adopté à l'unanimité la loi n° 87.962 du 30 novembre 1987, relative à la prévention et à la répression du recel, et organise la vente ou l'échange d'objets mobiliers.

Ce texte a d'autre part abrogé la loi du 15 février 1898 réglementant le commerce de brocanteur. Trois séries de mesures ont été prises afin de lutter plus efficacement contre le vol et le recel d'objets. D'une part, la répression du recel a été renforcée. Les peines maximales encourues par les receleurs ont été portées de 3 à 5 ans de prison et les amendes de 20 000 à 2 500 000 F.

Par ailleurs, ont été prévues deux circonstances aggravantes : si le recel a été commis de manière habituelle ou à l'occasion de l'exercice d'une profession, la peine de prison peut atteindre 10 ans. Les juridictions pourront prononcer des peines complémentaires pour une durée de 10 ans : interdiction des droits civiques, civils et de famille, interdiction d'exercer, directement ou par personne interposée, toute activité consistant en la cession d'objets mobiliers, fermeture de l'établissement ayant servi à commettre le recel.

D'autre part, la réglementation, datant de la fin du XIX^e siècle, imposait aux revendeurs d'objets mobiliers de tenir un registre des marchandises vendues et des personnes qui les fournissent. Cette obligation n'était guère respectée. Dorénavant, le registre devra être scrupuleusement tenu à jour en comportant une description des objets acquis ou revendus. Toutes omissions ou fautes, fraudes ou refus de présentation pourront être punis d'un emprisonnement de 15 jours à 6 mois et d'une amende de 20 000 à 100 000 F.

Enfin, les organisateurs de manifestations telles que foires à la brocante qui ne tiendraient pas, jour par jour, un registre des personnes qui y vendent ou échan- gent des objets pourront subir les mêmes peines. Un contrôle efficace pourra être ainsi exercé lors de ces manifestations qui se sont beaucoup développées depuis plusieurs années.

Espérons que cette loi sera dissuasive pour les cambrioleurs qui, en 1986, ont commis 409 858 méfaits et pour les 29 157 receleurs qui ont été interpellés par les services de police et de la gendarmerie.

Vols statues et objets mobiliers

Dans le courant de février, l'Office National pour la Répression des vols d'œuvres, objets d'art, objets sacrés et cultuels et plusieurs unités de la Gendarmerie Nationale ont démantelé un réseau franco-italien de trafiquants d'œuvres d'art et objets cultuels dans des résidences et églises françaises.

Au cours de ces enquêtes, des centaines de photographies d'objets ont été prises. Saluons cette initiative des autorités policières. Ce réseau d'enquêteurs existe sur l'ensemble du territoire français à l'exclusion de la Côte d'Azur, des Côtes de l'Atlantique, la Normandie, la Bretagne, l'Alsace et tout le Nord de la France.

Il faut agir au plus vite pour que ces antennes disponibles sur ces régions et notamment en Bretagne où Breiz Santel constate bien trop souvent encore des vols d'objets sacrés et cultuels. Agissons en alertant nos élus locaux, régionaux et nationaux pour la mise en service de telles dispositions en Bretagne.

A toutes fins utiles, voici les adresses des Services Centraux :

— Office central pour la répression du vol d'œuvres et objets d'art, 11, rue de Saus- sure, 75008 Paris. Tél. 42.68.03.03 postes 43.72 ; 43.81 et 40.22.

— Service de traitement, rapprochement judiciaire et documentation de la gendarme- rie nationale, Fort de Rosny 1, Boulevard Théophile Sueur, 93110 Rosny/s/Bois, tél. 45.28.90.33, poste 13.88.

Nous tenons à votre disposition les coordonnées des Centres de Dijon, Angers, Aix-en-Provence, Limoges, Toulouse et Castres.

Christian RISPAL



DISPOSITIONS FISCALES POUR DONS A BREIZ SANTEL

POUR LES ENTREPRISES

Qu'elles soient individuelles ou sociales.

La loi de Finances 1985 (art. 79) porte de 1/00 (1 p/1000) à 2/00 (2 pour 1000) du **chiffre d'affaires** (tous droits et toutes taxes comprises) les déductions pour ces dons faits en faveur d'associations agréées.

En cas de versements faits à la fois à des organismes de recherche agréés et à des fondations de caractère culturel remplissant les conditions prévues, le montant des déductions peut aller jusqu'à 3/00 (3 p/1000).

L'art. 238 bis Al. 7 du code général des impôts (CDI) a autorisé les déductions pour dons faits à des œuvres d'intérêt général jusqu'à 2/00 du montant du **bénéfice imposable**.

PERSONNES PHYSIQUES

Peuvent imputer les mêmes déductions jusqu'à 5 0/0 de leur **revenu**.

Breiz Santel peut bénéficier de toutes ces dispositions fiscales étant une association d'intérêt général, à caractère culturel, et agréé par les différents ministères concernés.

Pour tous renseignements complémentaires, Christian Rispal reste à votre disposition.

Vous pouvez aussi consulter le B.O.D.G.I. (Bulletin officiel du Code Général des Impôts) n° 5 B 18.82 et n° 4 4C 05/85.

Abonnement et adhésion :

Association et jeunes de moins de 21 ans :

Associations :

Membres bienfaiteurs :

☐ à partir de 70 frs

☐ à partir de 20 frs

☐ à partir de 150 frs

☐ à partir de 150 frs

Nom : Prénom :

Profession : Date de naissance :

Adresse précise :

Code postal : Ville ou commune :

..... Date :

Signature :

A adresser à Per PERON, 6, rue du Fer à Cheval, 56260 LARMOR-PLAGE

C.C.P. 1536 85 H Nantes - Ordre : Breiz Santel.

Chèque bancaire - Ordre : Breiz Santel.

Si vous désirez conserver intact votre bulletin, recopiez tout simplement l'encadré ci-dessus.

Il est rappelé à nos adhérents que depuis la reconnaissance d'utilité publique de Breiz Santel, le code général des impôts autorise une déduction de 5% du montant des revenus imposables. Un reçu est délivré de toutes les sommes remises.



BLEIMOR LANCE A DIEU:

Miret hon es Hou tan; elsé, miret hor Bro.

Breiz diskaret, ur piled bihannoh e vo én hou Iliz katolik;

Ar aodeu er Gornog, un tour-tan bihannoch eit er pobleu de zont;

Ur stéren bihannoh ar en hent de Vetléem ha de Rom.

Deust ha ret e vo d'emb dégas koun d'Oh a nivér hag a hanùeu

Sent hor gouen ni, e zo éharz Hou kadoer-Veur, é klod dilavaradoé er Baraoues?

...Mem Doué, disket d'eïn er girieu e zihun ur bobl.

Ha mont a rin, kannad a oanag, d'ou adlaret ar mem Breizig kousket!

Nous avons gardé Votre flamme; ainsi, gardez notre Patrie.

La Bretagne tombée, ce sera un cierge de moins dans votre Église catholique;

Sur les rivages de l'Occident, un phare de moins pour les peuples qui viennent;

Une étoile de moins sur le chemin de Bethléem et de Rome.

...Est ce qu'il nous faudra Vous rappeler le nombre et les noms des Saints de notre race, qui sont au pied de Votre trône, dans la gloire indicible du Paradis?

...Mon Dieu, apprenez-moi les mots qui réveillent un peuple.

Et j'irai, messenger d'espérance, les redire sur ma pauvre Bretagne endormie.

(traduction de l'auteur).

(Gravure de Pierre Péron pour Brittia-films).